



Pôle Métropolitain des Flandres (Siren : 200088755)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Pôle métropolitain
Commune siège	Hazebrouck
Arrondissement	Dunkerque
Département	Nord
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2019
Date d'effet	01/01/2019

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Valentin BELLEVAL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel Communautaire
Numéro et libellé dans la voie	222 Bis Rue de Vieux Berquin
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	59190 Hazebrouck
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	144 783
-----------------------------	---------

Densité moyenne 189,39

Périmètres

Nombre total de membres : 2

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.
59	CA Coeur de Flandre (200040947)	CA
59	CC Flandre Lys (245900758)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Infrastructures
- Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)